

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 octobre 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Le douze octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

12-10-2023-12

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, DAUBAS, GRAUX, LOQUET et ainsi que MM. CLAVÉ, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Date de convocation le 06/10/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Procurations : 4

Votants : 13

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme ETCHART pouvoir à M CLAVÉ

M CAMGRAND pouvoir à M LACOSTE-PEDELABORDE

M HILLOOU pouvoir à M LETARGUA

M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

Absentes : Mmes CAZENAVE, GUITTONNEAU "

OBJET : SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE AU COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a assuré l'apéritif des fêtes patronales. La collectivité souhaite prendre en charge cette dépense. Le montant de la fourniture est de 500 euros.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DÉCIDE de verser une subvention complémentaire de cinq cent euros au comité des fêtes

PRÉCISE que ces crédits sont prévus au budget

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

